



# LE BEAU LIEU

## Bulletin d'informations municipales

FÉVRIER 1984

### LE STATIONNEMENT PENDANT LES FÊTES 1534 - 1984

La municipalité a poursuivi ses démarches pour permettre au plus grand nombre de personnes d'avoir accès au fleuve pendant les fêtes du 450e anniversaire sans pour autant bloquer toute la circulation dans Sainte-Pétronille.

Voici donc un certain nombre de dispositions que la municipalité entend prendre pour l'été prochain:

Il semble maintenant déterminé qu'il n'y aura que cinq (5) ou six (6) jours dans l'été où la circulation devra être contrôlée à Sainte-Pétronille, soit:

- à l'arrivée des grands voiliers (samedi et dimanche les 23 et 24 juin);
- à la course Challenge Labatt (lundi le 02 juillet);
- au départ du convoi Challenge Labatt vers Rimouski (mardi le 03 juillet);
- au départ de la Transat TAG Québec - Saint-Malo (dimanche le 19 août).

Ce qui veut dire que toutes les mesures de sécurité envisagées ne seront utilisées que ces seules journées là, et, que le reste du temps, la circulation sera comme d'habitude à Sainte-Pétronille.

Les maires de l'Ile ont décidé de faire des vignettes pour l'ensemble des résidents de l'Ile au cas où des problèmes innattendus obligerait la Sûreté du Québec à limiter l'accès de l'Ile. Mais à l'heure actuelle, il a été décidé que le pont de l'Ile serait ouvert tout l'été.

Le stationnement sur rue sera interdit pendant ces journées de grande affluence sur le chemin du bout de l'Ile de même que sur les rues qui longent le fleuve soit, les rues du Quai, Laflamme, Gagnon et Horatio Walker. Un contrôle très strict de la circulation automobile sera fait sur ces rues. Le but de ce contrôle est le suivant: d'abord permettre aux résidents d'avoir accès à leur propriété. Ensuite, empêcher que les premières dizaines de voitures qui arrivent à Sainte-Pétronille bloquent l'accès au fleuve pour les milliers de visiteurs qui arriveront par la suite voir les bateaux. Des solutions pratiques pour les clients du manoir de l'Anse seront mises sur pied pour leur faciliter l'accès.

Des stationnements sont prévus à l'entrée de Sainte-Pétronille de même qu'au coeur du village pour les visiteurs. En effet, deux particuliers ont accepté jusqu'à maintenant de louer des espaces de stationnement, ces stationnements seront occupés par les premiers arrivés, mais ils comptent plusieurs centaines de places, assez pour accueillir tous les visiteurs qui viendront. Toutefois, nous n'avons pas encore réglé le problème de la navette entre ces stationnements et le bord du fleuve.

Les stationnements de l'école seront réservés aux résidents de Sainte-Pétronille qui habitent loin du fleuve et qui voudraient s'approcher du fleuve ces journées là. Nous demandons donc aux résidents de Sainte-Pétronille qui auront de la visite les jours de grande affluence de faire en sorte de n'utiliser qu'une voiture pour venir au fleuve.

Nous n'avons pas encore réglé la façon dont les vignettes seront distribuées à Sainte-Pétronille. Nous étudions la possibilité d'en donner autant qu'il y a de place de stationnement sur chaque terrain de façon à ce que chacun puisse accueillir famille et amis.

Nous étudions également la possibilité de n'en donner qu'aux seuls résidents qui pourront aller chercher leurs amis dans les stationnements prévus à cet effet.

Ceci aurait pour avantage de limiter au maximum le flot des voitures à Sainte-Pétronille ces journées là.

Aucune décision n'a encore été prise à ce sujet.

Au fur et à mesure que d'autres décisions seront prises, nous vous les ferons connaître.

Bernard Dagenais,  
maire

## CONFIRMATION

Un comité a été formé pour la préparation des jeunes à la réception du sacrement de confirmation. Il s'agit de mesdames Nicole Bédard, Nicole Gingras, Diane Labbé, Claudette Plante, Francine Rousseau et Nicole Vézina. Des personnes ressources viendront se joindre à ce comité.

Dates à retenir:

01 et 02 mars: Inscriptions (19h00 à 20h00) à la Sacristie de Ste-Pétronille;  
18 mars : 1re rencontre: "Sens du Baptême" (19h30) à l'Eglise de St-Pierre  
1er avril : 2e rencontre: "Jésus et les Apôtres" "Pentecôte" (19h30) St-Pierre;  
15 avril : 3e rencontre: "D'autres chrétiens avec moi" (19:30) St-Pierre;  
29 avril : 4e rencontre: BRUNCH à compter de 9h30; Rites - "Je Réponds à mon évêque"; Saint-Pierre.  
09 mai : Confirmation; les enfants de Sainte-Pétronille seront confirmés à Sainte-Pétronille.

Les parents DOIVENT accompagner l'enfant au moins pour la 1re et la 4e rencontre. Plus d'informations seront communiquées aux parents et aux jeunes d'ici quelques jours.

## AQUARELLE

Les cours d'aquarelle se poursuivent à Sainte-Pétronille. Une nouvelle session aura lieu au mois d'avril avec l'aquarelliste Olivier Toupin. Il faut remercier le conseil municipal de mettre un local du Centre des loisirs à la disposition des apprenti(e)s aquarellistes. Je lui dois, personnellement, une fière chandelle, pour avoir pu exposer mes aquarelles les 11 et 13 décembre. Je suis reconnaissante au conseil municipal et à tous ceux qui sont venus visiter l'exposition pour leur appréciation et leur encouragement.

Yvonne Melançon,  
responsable du cours d'aquarelle

### COUR DE BANDE DESSINÉE

Un cour de bande dessinée est offert à ceux qui ont plus de 10 ans. Il sera donné à la mairie de Saint-Pierre, 515, route des Prêtres, les samedis de 14h00 à 16h00 du 03 mars au 15 mai. Coût: 40 \$, plus 2 ou 3 \$ pour le matériel. Inscription avant le 25 février: Louise Ferland Paquet (828-2398). Professeur: Jean Daumas (828-2503).

### LE THÉÂTRE, CA VOUS INTÉRESSE ?

Parents et enfants sont requis. Nous avons besoin de toutes les mains et de toutes les idées. Si cela vous intéresse de devenir acteur, régisseur, technicien, costumier, maquilleur etc.. appelez Louise au 828-2398.

### LE CHOEUR LA TURLUTTE

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos concitoyens de l'Ile que la Turlutte commence à avoir une réputation d'excellence.

Suite à un concert conjoint avec l'Harmonie de l'Association des Musiciens de Québec, donné l'été passé au Vieux-Port devant une foule d'environ 6 000 personnes, nous avons reçu une invitation toute particulière, soit celle de chorale invitée à participer à un concert au Grand-Théâtre de Québec dans le cadre d'une série de concerts donnés par l'harmonie des Musiciens de Québec, groupe de 40 musiciens.

Nous participerons donc au premier de cette série, les gens intéressés sont priés d'être à l'écoute du poste de radio C.I.T.F. FM qui offrira régulièrement sur ces ondes des billets au public.

Comme ce concert n'est que pour les personnes invitées et les heureux gagnants des billets offerts par C.I.T.F. FM, il n'y aura aucun billet en vente.

Marcel Audy,  
relationniste 828-2122



21, chemin de l'Eglise

## Sainte-Pétronille, Î.O.

La sacristie de l'église de Sainte-Pétronille de Beaulieu fut commencée en même temps que la construction de l'église le 18 mai 1871. Le premier étage de la sacristie servit de logement aux trois premiers curés de cette paroisse, soient MM. Pascal Joseph Verbist, A.C.-H. Pâquet et E.O. Corriveau. C'est à l'époque de ce dernier, en 1891, que le presbytère sera construit à proximité de la sacristie.

A compter de 1892 et ce pendant près de soixante ans, le logement de la sacristie sera loué à de nouveaux arrivants dans cette paroisse. Le rez-de-chaussée de la sacristie servait à y tenir les assemblées des paroissiens et l'hiver venu c'est en ce lieu que les messes sur semaine se diront.

Au mois d'octobre 1872, les syndics firent construire au nord de l'église un hangar avec écurie sur le versant de la colline, destiné à abriter cheval, vaches, bois, fourrages et voiture du curé.

Le 16 février 1874, l'abbé André Charles-Henri Pâquet est nommé curé de la déserte de cette partie de la paroisse de Saint-Pierre de l'Isle d'Orléans connue sous le nom de Sainte-Pétronille de Beaulieu. Au mois de mars suivant, lors d'une assemblée des paroissiens, le nouveau curé M. Pâquet demande qu'une porte soit installée dans la sacristie dans la partie du nord-est. De plus, il demande la construction d'une allonge en bois à deux étages sous forme de hangar. Cette construction mesure 10 pieds de longueur sur 28 de largeur et doit servir pour agrandir le logement du curé.

Au mois d'avril 1875, afin d'avoir une entrée privée, il fait élever une cloison avec porte près de l'escalier montant au logement de ce dernier. Durant ce même mois, Louis Ferland, meublier, confectionna gratuitement une grande armoire près de la porte du sud pour y remiser les surplis des chantres et des enfants de chœur. Un confessionnal fut installé dans la sacristie le 12 août 1875. Il fut confectionné par Félix Plante, meublier, aidé de ses enfants.

Au mois d'août 1878, le curé Pâquet faisait l'inauguration d'une statue de la thaumaturge Sainte-Philomène. L'église devient à ce moment-là un véritable sanctuaire où affluaient du Québec et des Etats-Unis des pèlerins venus en pèlerinage.

Ce dernier s'occupait aussi de ses affaires personnelles. C'est ainsi qu'il fit construire à son propre compte des maisons d'habitation qu'il louait pour la saison estivale.

En 1882, il fit construire un long et magnifique quai en plein centre du village. Il était situé en arrière du 181, chemin Royal. A cause de sa situation géographique, la vie de ce quai ne fut que de courte durée.

